



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article1873>

Bulgarie (1999-2001) : Mise en oeuvre des Directives Eaux usées urbaines et Substances dangereuses



- OIEau - Références internationales -
Date de mise en ligne : 2001

OIEau

<!--[if gte mso 9]> <w:WordDocument> <w:View>Normal</w:View> <w:Zoom>0</w:Zoom> <w:HyphenationZone>21
</w:HyphenationZone> <w:PunctuationKerning /> <w:ValidateAgainstSchemas /> <w:SavelfXMLInvalid>>false
</w:SavelfXMLInvalid> <w:IgnoreMixedContent>>false</w:IgnoreMixedContent> <w:AlwaysShowPlaceholderText>
false</w:AlwaysShowPlaceholderText> <w:Compatibility> <w:BreakWrappedTables /> <w:SnapToGridInCell />
<w:WrapTextWithPunct /> <w:UseAsianBreakRules /> <w:DontGrowAutofit /> </w:Compatibility> <w:BrowserLevel>
MicrosoftInternetExplorer4</w:BrowserLevel> </w:WordDocument> <![endif]--><!--[if gte mso 9]> <w:LatentStyles
DefLockedState="false" LatentStyleCount="156"> </w:LatentStyles> <![endif]--><!--[if gte mso 10]> /* Style
Definitions */ table.MsoNormalTable mso-style-name : "Tableau Normal" ; mso-tstyle-rowband-size:0 ;
mso-tstyle-colband-size:0 ; mso-style-noshow:yes ; mso-style-parent : "" ; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt ;
mso-para-margin:0cm ; mso-para-margin-bottom :.0001pt ; mso-pagination:widow-orphan ; font-size:10.0pt ;
font-family : "Times New Roman" ; mso-ansi-language :#0400 ; mso-fareast-language :#0400 ; mso-bidi-language
:#0400 ; <![endif]--> **Mise en oeuvre des Directives Eaux usées urbaines et Substances dangereuses**
Septembre 1999 - Mars 2001 BENEFCIAIRE : Ministère de l'Environnement et de l'Eau,
Bulgarie FINANCEMENT : Commission Européenne

Contexte :

L'Allemagne, chef de file du projet, était associée à l'Autriche et à la France, qui a choisi comme opérateurs l'ADEME et l'Office International de l'Eau.

L'Office International de l'Eau était chargé des Directives Eaux usées urbaines et Substances dangereuses :

- réglementations pour la mise en application de la loi sur l'eau bulgare, adoptée par le Parlement en 1999 ;
- procédures pour les autorisations de rejets ;
- limites d'émission, normes de rejets et objectifs de qualité pour le milieu récepteur ;
- information et formation.

De plus, l'OIEau a été associé aux groupes de travail chargés de l'élaboration d'une stratégie globale Bulgare et d'un plan national pour l'environnement.

Prestations :

Les activités en Bulgarie ont commencé par une analyse détaillée de la nouvelle loi sur l'eau.

La coopération a également porté sur les objectifs de qualité du milieu récepteur avec des experts de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et de l'Office International de l'Eau :

- un logiciel pour le monitoring des rejets a été traduit en Bulgare,

Bulgarie (1999-2001) : Mise en oeuvre des Directives Eaux usées urbaines et Substances dangereuses

- une approche "qualité" a été proposée au réseau bulgare des laboratoires d'analyse de la qualité de l'eau,
- un atelier avec les partenaires bulgares a eu lieu fin mars 2000 à Sofia afin de proposer huit programmes d'orientation concernant la stratégie bulgare sur l'eau.